



# DIRECTIVES DE RETOUR EN STAGE DES ENSEIGNANTS, STAGIAIRES ET EXTERNES POSITIFS À LA COVID-19

**Rappel de la consigne de base :** en cas de symptômes, communiquer avec le service santé au **418 525-4444**, poste **55525** pour être dépisté.

Suivant le diagnostic positif à la COVID-19, la personne sera avisée de la date de son retour en stage par le service santé, via un processus automatisé. Le retour en stage sera **possible au jour 6**, avec le port du masque N-95, en respect des modalités ci-dessous.

## Conditions de retour au jour 6

La personne devra s'assurer :

- d'être exempte de fièvre depuis 48 heures.
- de voir une amélioration ou stabilisation des ses symptômes depuis 24 heures (excluant la toux et la perte d'odorat ou du goût).
- d'avoir la capacité d'effectuer sa prestation de stage (bon état général).

**Attention :** aucun retour possible pour les personnes immunosupprimées

En cas de doute à pouvoir réintégrer son stage, la personne doit communiquer avec le service santé au poste **55525** pour une évaluation de son état par une infirmière.



## Si la personne répond aux conditions citées plus haut, respecter les modalités suivantes jusqu'au jour 10 post-diagnostic :

- Porter en tout temps un masque N-95, même lors des déplacements.
- Effectuer l'hygiène des mains stricte à l'entrée et à la sortie de l'hôpital, en plus des autres indications d'hygiène des mains.
- Faire porter le masque de procédure au patient en sa présence, sauf si la condition de ce dernier ne le permet pas.
- Maintenir une distance physique de 2 mètres, à l'exception du temps dédié aux soins du patient.

- Pratiquer l'auto-isolement en milieu de stage :
  - manger dans une salle spécifique dédiée qui constitue le seul endroit où le retrait du masque N-95 sera autorisé :
    - CHUL : local J0086
    - HEJ : local S-0002
    - HSFA : salle A0-200G
    - HSS : local G1-24
    - L'HDQ : salle 1450-1
- Limiter les déplacements dans l'hôpital au maximum.
- Faire l'autosurveillance des symptômes (avec prise de température 2 fois par jour) et appeler le 55525 en cas de doute sur la capacité de poursuivre son stage.
- Ne pas covoiturer avec d'autres stagiaires.